



Publication de la CGTR-FPT-REUNION
Sur sa page face book
en date du 28 janvier 2020



Camarades,

Nous commençons à récolter les fruits de la mobilisation contre la réforme des retraites.

LE CONSEIL D'ÉTAT SAISI PAR LE GOUVERNEMENT A ÉMIS UN AVIS DÉFAVORABLE SUR CERTAINES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI NOTAMMENT SUR :

- LE RECOURS AUX ORDONNANCES 29 SUR 40 QUESTIONS (MOYEN DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER EN 2027, LES MESURES DE TRANSITION) ;
- PERTE DE VISIBILITÉ D'ENSEMBLE SUR LA CONSTITUTIONNALITE ET LA CONVENTIONNALITE DE LA LOI ;
- LE GOUVERNEMENT DOIT GARANTIR DANS LA LOI LA PRÉSERVATION À HAUTEUR DE 100% LES DROITS ACQUIS SINON LA RÉFORME EST INAPPLICABLE ;
- ENTORSE MAJEURE AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ (RÉGIME COMPLEMENTAIRE DES NAVIGANTS AÉRIENS ;
- LE CONSEIL D'ÉTAT CIBLE "LE POINT " OU LE GOUVERNEMENT MARTÈLE 1,00€ COTISE OUVRE LE MÊME DROIT POUR TOUS INAPPLICABLE ;
- LE CONSEIL D'ÉTAT AFFIRME QUE CE N'EST PAS PAS DANS L'ÉTAT "UN RÉGIME UNIVERSEL DE RETRAITE "MAIS "UN SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS "AVEC 5 RÉGIMES DIFFÉRENTS (SALARIÉS, FONCTIONNAIRES, MAGISTRATS ET MILITAIRES, SALARIÉS AGRICOLES, NON SALARIÉS AGRICOLES, MARINS) ;
- LE CONSEIL D'ÉTAT SANCTIONNE L'ÉTUDE D'IMPACT ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI AVEC DES PROJECTIONS FINANCIÈRES FANTASISTES OU LACUNAIRES.

LE RETRAIT S'IMPOSE.

GOUT' ANOU MACRON
NOU LE PAS PLUS NOU LE PAS MOINS RESPECT ANOU
NOU TIEMBO NOU LARG PAS

Le Secrétaire Général

Maximin SABARY